



HAL
open science

Postface à Milhaud Olivier, Séparer et punir. une géographie des prisons françaises

Bénédicte Michalon

► **To cite this version:**

Bénédicte Michalon. Postface à Milhaud Olivier, Séparer et punir. une géographie des prisons françaises. Séparer et punir. une géographie des prisons françaises, CNRS Editions, pp.267-270, 2017. <halshs-01538666>

HAL Id: halshs-01538666

<https://shs.hal.science/halshs-01538666v1>

Submitted on 13 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Postface

Bénédicte Michalon

Chargée de recherche Cnrs, Passages (UMR 5319 CNRS Bordeaux Universités)

Postface à : Milhaud Olivier, *Séparer et punir. Une géographie des prisons françaises*, Paris, CNRS Editions, 2017, 320 p.

Olivier Milhaud nous a offert la première thèse de géographe sur les prisons françaises. Issu d'une expérience d'enseignant en milieu carcéral, puis d'une recherche de plusieurs années, ce travail ouvre des perspectives scientifiques importantes, au croisement des évolutions de la discipline et des autres sciences sociales.

Destiné à comprendre comment les prisons françaises usent de l'espace et plus spécifiquement de la distance et de la proximité pour exercer leur double fonction de mise à l'écart de la société et de réinsertion, cet ouvrage démontre que la réponse réside dans une politique de séparation. Les détenus sont tenus à l'écart de l'espace de la liberté, de leurs proches et du reste de la société, tout comme ils ne peuvent partager un « monde commun » au sein de la prison elle-même. Olivier Milhaud commence par expliquer comment la prison est devenue peu à peu une peine spatialisée. L'espace carcéral apparaît dans sa durabilité temporelle, mais aussi dans sa plasticité, dans son adaptation à des justifications qui peuvent sembler contradictoires – punir, dissuader, neutraliser, réinsérer, guérir. L'auteur revient ensuite sur les sites pénitentiaires, pour mettre en lumière des localisations plutôt centrales (par rapport à la répartition de la population sur le territoire français) et l'absence de politique délibérée de mise à distance de la part de l'Administration pénitentiaire. Cela n'empêche pas que ces localisations soient vécues comme un véritable éloignement par les détenus : ils sont dans l'impossibilité de contrôler leur ancrage social et spatial. L'analyse change enfin d'échelle pour appréhender les espaces internes des prisons et la manière dont les détenus les expérimentent, les vivent au quotidien. Le principe de séparation est à nouveau déterminant : l'architecture carcérale vise à isoler et contenir, les détenus rencontrent de grandes difficultés à s'appropriier l'espace. On le voit, le propos d'Olivier Milhaud bouscule nombre d'idées reçues sur les établissements carcéraux. Ses conclusions ouvrent des pistes pour lire par l'espace d'autres institutions de contrôle de la déviance, de l'altérité ; elles posent des jalons pour une géographie de l'enfermement.

Défini – dans un premier temps au moins – par une clôture matérielle et des rapports de pouvoir qui soumettent certaines catégories de personnes à l'institution, l'enfermement a en effet longtemps été négligé par les géographes. La liste des lieux qui l'incarnent ne saurait être exhaustive : espaces carcéraux, établissements psychiatriques, centres de rétention pour étrangers en instance d'expulsion, mais aussi, en certains lieux et en certaines époques, centres de demandeurs d'asile et camps de réfugiés, maisons de retraites, centres éducatifs fermés, camps pour travailleurs migrants... Elle évolue au gré des transformations politiques, sociales et économiques, des manières de gérer l'exclusion et l'inclusion. Ce peu d'intérêt de la discipline est d'autant plus surprenant que la prison, comme ces autres lieux d'enfermement, apparaît aujourd'hui dans toute l'évidence de sa spatialité – le présent ouvrage le démontre de façon magistrale. Les Américains et Britanniques ont les premiers commencé à faire la lumière sur l'importance d'une lecture géographique de ces dispositifs, de leur fonctionnement et des rapports de pouvoir qui les structurent. C'est d'ailleurs du côté de la prise en charge de la santé mentale, et non de la prison, qu'il faut chercher les prémices,

à la fin des années 1970, de ce que l'on peut peut-être aujourd'hui tenir pour un nouveau champ de la discipline. Il faut néanmoins attendre une bonne vingtaine d'années pour que ces travaux se multiplient. Et quelques autres de plus pour qu'ils arrivent dans la sphère géographique francophone et commencent à apparaître comme des objets légitimes. Aujourd'hui, on peut parler de *carceral geography*, de géographie asilaire (ou post-asilaire), ou encore de *geography of confinement*, de géographie de l'enfermement.

L'ouvrage d'Olivier Milhaud approfondit, à travers son étude des prisons en France, qu'il a continuée au sein du programme TerrFerme (*Les dispositifs de l'enfermement. Approche territoriale du contrôle politique et social contemporain*, <http://terrferme.hypotheses.org/>), plusieurs des orientations de recherche de cette géographie. Celle-ci s'intéresse aux localisations des lieux d'enfermement, dans leurs contextes politiques, économiques et sociaux. Sont mises à jour des dynamiques de relégation spatiale et sociale, doublées d'une occultation matérielle et symbolique de groupes spécifiques. Mais les logiques de répartition sont aussi des outils de contrôle du territoire, voire de son aménagement. On peut y voir un mode d'expression spécifique du pouvoir, une formalisation particulièrement spatialisée de l'État. Ce qui se révèle, ce sont des modèles de gouvernement des populations par l'espace. Les géographes s'intéressent également à ce qui se passe à l'intérieur des murs. L'architecture des établissements et ses usages ou contournements, le développement de territorialités et de pratiques spatiales à l'intérieur (déplacements internes, passages de seuils, définition de zones d'inclusion ou d'exclusion officielles et/ou officieuses...), mais aussi les relations entre le dedans et le dehors, le traitement des corps, sont au cœur de cette micro-géographie. Celle-ci vise à cerner les interactions entre l'institution et ceux qui l'incarnent au quotidien les reclus et les autres acteurs, de plus en plus nombreux et aux rôles divers, qui participent au fonctionnement de ces lieux (intervenants extérieurs, proches des reclus, etc.) – ces interactions consistant en rapports de pouvoir complexes, actes d'adaptation voire de résistance. Il s'agit aussi de donner à voir le quotidien de l'incarcération, son vécu par les différents protagonistes. Le champ offert à la réflexion est large. Parmi les perspectives ouvertes par les géographes, citons le croisement, la confrontation des problématiques de l'enfermement et de la mobilité – même s'il n'est pas réductible à cela, l'enfermement est souvent considéré *a priori* comme le contraire de la mobilité. Plus spécifiquement, les géographes cherchent à appréhender la mise en réseau de ces lieux. Internationalisés voire transnationalisés, ces réseaux reflètent de nouvelles modalités d'action des États soumis aux contraintes de la mondialisation et de la néo-libéralisation. Les géographes questionnent aussi le déplacement intégré au dispositif de contrôle. Nombreuses sont les mobilités induites par le placement dans un lieu clos. La pensée sur le contrôle de l'espace évolue alors vers une pensée du contrôle des pratiques spatiales.

Les géographes s'inscrivent là dans quelques tendances plus larges. L'intérêt accru des sciences sociales pour le spatial (le fameux *spatial turn*), déployé au cours de la dernière décennie, marque les recherches sur l'enfermement. Cela est particulièrement sensible en histoire, où de nombreuses études ont cherché à éclairer d'éventuelles continuités entre des formes de confinement anciennes et contemporaines. Des sociologues américains ont démontré dès les années soixante que les établissements carcéraux doivent être envisagés dans leurs relations à l'extérieur, à leur environnement sociétal et spatial. Cette position, largement reprise dans la recherche francophone, invite à considérer les lieux de réclusion non comme des « isolats », mais comme des pièces d'un tissu social dépassant largement la clôture, les murs. La compréhension sociologique de ces lieux vise donc à déplacer le regard du scientifique, pour penser (par exemple) les trajectoires sociales des enfermés, procéder à des ethnographies multisituées et, au-delà du lieu, analyser l'action. On note aujourd'hui un décloisonnement des lectures des dispositifs de confinement, à leur mise en perspective et à leur rapprochement analytique – sans pour autant effacer leurs spécificités et objectifs

propres. Au-delà des modèles théoriques de référence dans les travaux sur la réclusion – Goffman et les « institutions totales », Foucault et les « institutions disciplinaires » –, il s’agit enfin d’appréhender ces lieux dans leur plasticité sociale et spatiale. La puissance de l’institution réside précisément dans cette capacité à modeler la manière dont elle exprime et met en œuvre son pouvoir.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les apports de l’ouvrage d’Olivier Milhaud. Il incarne une géographie dynamique, appuyée sur un important travail empirique de première main, connectée aux débats qui animent d’autres espaces scientifiques et disciplinaires. Il donne une nouvelle impulsion à des sujets classiques des sciences sociales – en témoigne par exemple la tendance croissante à revisiter la question des frontières par celle de l’enfermement. Et surtout, il rappelle avec une grande efficacité que la recherche scientifique peut s’engager, se prononcer sur des enjeux sociaux contemporains majeurs.